

COMMUNE D'ASSENS - Localité de Malapalud

PLAN 2105

Coordonnées moyennes : 2°538'910 / 1°163'680

Propriétaire, parcelle 1246: COP 1246-1 : HENNEBERGER Serge, COP 1246-2 : HENNEBERGER Olivier

Propriétaire, parcelle 1247: HENNEBERGER Serge

DESIGNATIONS CADASTRALES

Parcelle n° 1246 – Malapalud - Route du Talent 15 et 17

Habitation et garage n° 552a	315 m ²
Garage n° 552b (souterrain de 30 m ²)	-
Habitation n° 559	43 m ²
Jardin	1'788 m ²
	2'146 m²

Parcelle n° 1247

Batoillats et Malapalud - Route du Talent 13a, b, c

Habitation n° 508	554 m ²
Garage n° 558	54 m ²
Champ. Pré, pâturage	105'610 m ²
Jardin	2'875 m ²
	109'093 m²

Mutation projetée :

Parcelle 1247	3'979 m ²
Parcelle 1267, zone agricole	105'610 m ²
Parcelle 1246	1'650 m ²

Propriétaires voisins :

Parcelles	1016, 1050, 1133	Assens la Commune
Parcelle	1061	Allaz Georges
Parcelle	1049	Les propriétaires des parcelles 1134 à 1137
Parcelle	1065	Romande Energie SA

SERVITUDES * reportées sur plan

103'132	Canalisation téléphonique souterraine (1247)
* 144'216	Canalisation de gaz (1247)
146'340	Droit d'habitation (1247)
*2007/828-1	Passage à pied et pour tous véhicules (1247)
*2007/828-2	Passage à pied (1246, 1247)
2007/828-3	Usage de place de jeu (1246, 1247)
*2007/828-4	Canalisation d'eaux claires et d'eaux usées (1246, 1247)
*2007/828-5	Canalisation quelconques (1246, 1247)
*2007/828-6	Canalisation d'eaux usées (1247)
2007/828-8	Antenne parabolique et câble (1246, 1247)
2007/828-7	Usage d'abri (1246)
2007/828-9	Usage (1246)

MENTIONS

137'403	Restrictions du droit de propriété (1247)
2010/4913	Améliorations foncières (1246, 1247)

Parcelle	1135	PPE 1135-1 à 6 : adm, Ifomob S.A., Echallens
Parcelle	1245	Henneberger Olivier et Henneberger Laurence
Parcelle	1254	Hausheer Daniel

Zones: Plan partiel d'affectation du village de Malapalud, en vigueur (zone constructible et zone de dégagement)
Centrale 15 LAT, PA communal en cours d'approbation (examen préliminaire réalisé)

Secteur de protection des eaux : üB / Degré de sensibilité au bruit : III / Note au recensement architectural: 4, bât. n° 508 ECA

--- Limite des constructions selon article 36 de la loi sur les routes
--- Limite des constructions selon le PPA du village de Malapalud en vigueur

La réalisation du projet implique une mise à jour du plan du Registre Foncier

OBJET DE LA DEMANDE

Démolition de l'habitation n° 559 ECA
Construction d'un immeuble de 8 logements et d'un parking souterrain de 18 places
Niveau du rez-de-chaussée: 663.40 m / Chauffage au gaz / Panneaux solaires photovoltaïques
Accès et 8 places de parc extérieures (et places 2 roues) / EU et EC à raccorder aux collecteurs existants / Arbre à abattre

Règlement sur l'aménagement du territoire et les constructions du PPA du village de Malapalud en vigueur
Dérégation à l'article 7.7 (construction dans l'aire de dégagement)

Règlement sur l'aménagement du territoire et les constructions en cours d'approbation
Dérégation à l'article 7.3, IUS pour la parcelle 1246 nouvel état. Demande d'inscription d'une mention de restriction de droit public à la propriété selon l'article 962 CC (droit des constructions) sur les parcelles 1246 et 1247 dès la mise en vigueur du PA communal

Remarque: Servitude à constituer : canalisations d'eaux claires et d'eaux usées
Détails : voir plans de l'architecte

PLAN DRESSE POUR DEMANDE D'AUTORISATION DE CONSTRUIRE

Régis Courdesse / Inés Sancho Dupraz
Ingénieurs géomètres brevetés

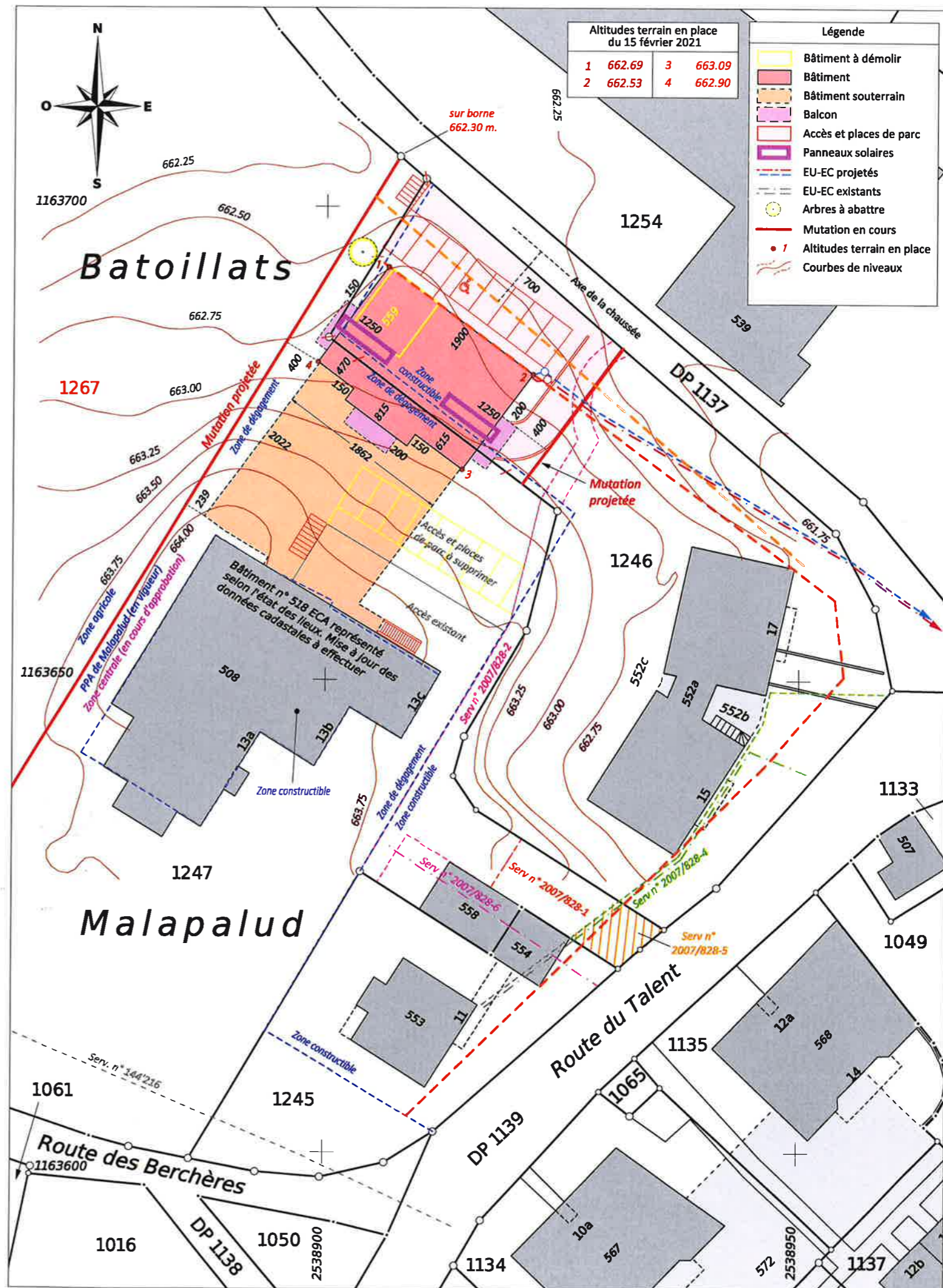


Praz-Palud 7 - CP 191 - 1040 Echallens
Tel 021 886 22 44 - Fax 021 886 22 47
echallens@courdesse-associes.ch
www.courdesse-associes.ch

Les propriétaires:

(Signatures)

Echallens, le 14 avril 2021



COURDESSE & ASSOCIÉS - Ingénieurs et Géomètres SA
DT n° 5511-059 - Echallens, le 14 avril 2021

1:500
Mensuration graphique numérisée
Source : Géodonnées Etat de Vaud du 24/06/2020